



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Cooperatives et groupements

Question écrite n° 39122

#### Texte de la question

M Lucien Richard appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture sur l'évolution des bonifications d'intérêts dont bénéficient les CUMA ayant investi dans l'achat de matériel agricole. Lui rappelant le rôle très important de ces coopératives, qui rationalisent les investissements, abaissent le poids des charges pesant sur les exploitants, permettent l'accès à des matériels et techniques de pointe, il s'étonne que la forte progression des demandes de prêts (+ 50 p 100 de novembre 1987 à mars 1988) s'accompagne d'une diminution de l'enveloppe des prêts spéciaux CUMA (450 millions de francs en 1988 contre 473 en 1987). Après avoir relevé que cette enveloppe, l'année dernière, s'était soldée par une insuffisance de l'ordre de 120 millions de francs face aux demandes présentées, il regrette que ce constat n'ait pas conduit les pouvoirs publics à prendre les dispositions nécessaires, d'autant que les enveloppes annoncées, en baisse de 5 p 100 pour les CUMA, s'inscrivent dans une enveloppe globale pour les prêts bonifiés en augmentation de 21, 5 p 100. Se fondant sur un engagement formel du ministre d'aligner le financement des achats CUMA sur le régime des achats individuels, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures d'urgence il compte prendre pour que les investissements nécessaires puissent être financés et que les délais d'attente puissent être résorbés. Il le prie également instamment de prendre en considération l'intérêt de catégories entières d'agriculteurs, frappés par les quotas et la baisse des revenus, pour mettre au point toute une série de mesures d'allègement des charges d'emprunt dont l'étape la plus immédiate passe par une revalorisation suffisante des enveloppes CUMA.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Richard Lucien](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39122

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** agriculture

**Ministère attributaire :** agriculture et forêt

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 avril 1988, page 1597